



## **E171 - Précision de l'European Chemical Industry Council**

Il est important de noter que l'Agence Européenne pour la sécurité alimentaire (EFSA) a établi en 2016 que les données disponibles pour le E171 ne justifiaient pas d'inquiétudes sanitaires pour les consommateurs. En 2018, après avoir analysé les résultats soumis par l'INRA, l'EFSA a confirmé, une fois de plus, l'absence de risque attaché à l'additif. Il est important à noter que les résultats de l'étude de l'INRA ne sont en aucun cas transposables à l'homme et l'étude n'a pas été menée conformément à l'ensemble des lignes directrices de l'OCDE en la matière. D'autres études menées conformément à ces principes n'ont pas démontré d'effets adverses.

En ce qui concerne les inquiétudes par rapport à la forme nanométrique du dioxyde de titane, la Food and Environment Research Agency du Royaume-Uni, le Tübitak Marmara Research Center en Turquie et l'Institut pour la sécurité alimentaire (RIKILT) aux Pays-Bas ont conduit une étude sur la consommation orale de particules nanométriques et en particulier du dioxyde de titane. Cette étude n'a révélé aucun risque significatif à l'exposition aux nanoparticules.